

**Réception des nouveaux nommés et promus
dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur et
dans l'Ordre National du mérite**

Mercredi 15 décembre 2010

Intervention de M. Eric LE DOUARON

Préfet de l'Isère

Mesdames et Messieurs les élus,

**Messieurs les présidents de la Société
d'Entraide des Membres de la Légion
d'Honneur et de l'Association des Membres
de l'Ordre National du Mérite,**

**Mesdames et Messieurs les membres de
l'Ordre National de la Légion d'Honneur et de
l'Ordre National du Mérite,**

Messieurs les officiers,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un très grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui, dans les salons de la Préfecture, vous tous, nommés ou promus dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur ou dans l'Ordre National du Mérite.

Nous venons d'entendre le général ROUGELOT et M. PAILLOT, présidents des sections de l'Isère de la "société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur" et de "l'association nationale des membres de l'ordre national du mérite" nous parler avec passion des sociétés qu'ils animent avec

dévouement et des ordres qu'ils promeuvent.

En effet, nous récompensons ce soir des mérites éminents ou distingués, mais nous valorisons surtout des actions ou des comportements qui contribuent au rayonnement de la France. Car c'est bien cela la finalité de ces deux principaux ordres nationaux. La devise même de l'ordre de la Légion d'Honneur : « Honneur et Patrie » en est l'étendard.

Le travail des sections locales de la "société d'entraide des membres de la

Légion d'Honneur" et de "l'association nationale des membres de l'ordre national du mérite" est donc essentiel dans la transmission des valeurs portées par ces ordres.

A chacun d'entre vous, maintenant, nouveaux décorés et nouveaux promus, à vous qui représentez la diversité de notre pays, de ses activités, de ses talents, j'adresse mes plus vives félicitations pour les actions que vous avez entreprises tout au long de votre vie, personnelle et professionnelle, pour ce que vous avez

donné aux autres, pour tous les mérites et services rendus qui vous ont valu d'être distingués.

Le vingt-neuf floréal de l'an dix, l'ordre de la Légion d'Honneur était créé pour récompenser les mérites civils mais surtout militaires. Le trois décembre dix neuf cent soixante trois, l'Ordre national du mérite était créé afin de revaloriser les décorations en simplifiant et harmonisant celles existantes et en s'ouvrant aux principaux courants d'activités qui animaient le pays.

Mais aujourd'hui, le caractère universel des deux ordres est renforcé encore avec le souci de considérer ses membres comme un miroir de la société française.

Il est important de rappeler que le reflet doit être un exemple à suivre pour le reste de nos concitoyens. Votre action est remarquable, les valeurs républicaines que vous défendez le sont autant.

Vous pouvez être fiers d'avoir été distingués. Je suis sûr que vous en serez dignes et que vous porterez haut ces

valeurs en démontrant chaque jour un peu plus votre mérite.

C'est tout le sens de cette réception à la Préfecture qui est la maison de la République.

Je vous remercie

(O> CABINET> BUR CAB> Affaires générales> Discours> Cérémonies distinctions honorifiques> 2010> Nommés et promus LH et ONM0 2010)